

CONTRACTUALISATION FICHE PROJET MAÎTRISE D'OUVRAGE INTERCOMMUNALE

Maître d'ouvrage :

Canton de :

Intitulé du projet :

Axe d'intervention de la politique territoriale du Conseil départemental à laquelle se rattache l'opération :

Structurer l'offre de proximité, notamment en matière de culture, sport, loisirs, jeunesse : fiches pratiques de 1 à 7 (préciser le numéro de fiche) :

Offrir des lieux de vie de qualité (espaces publics, naturels, habitat, bourgs-centres dynamisés ...) : fiches pratiques de 8 à 13 (préciser le numéro de fiche) :

Faire des Loisirs et des Sports de Nature (LSN), une filière du développement touristique : fiche pratique 14

En quoi ce projet s'inscrit-il dans une politique spécifique mise en œuvre par l'EPCI : réseau concerné, impact sur l'ensemble du territoire, lien avec les EPCI avoisinants ?

.....

.....

.....

.....

.....

Coût total de l'opération (HT) :

Plan de financement prévisionnel :

	SUBVENTION ATTENDUE	TAUX
ÉTAT		
RÉGION		
DÉPARTEMENT		
EPCI		
SUBVENTION PARLEMENTAIRE		
AUTRE(S) PARTENAIRE(S)		
PART MAÎTRE D'OUVRAGE (MINIMUM 30 %)		
TOTAL		

Echéancier prévisionnel de l'opération :

- Date de commencement :

- Date d'achèvement :

Fait à :

le :

Signature
et cachet du Maître d'ouvrage



COMPOSITION DU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

- ✓ Le dossier au niveau Avant Projet Définitif (descriptif détaillé des travaux, estimation définitive de leurs coûts et plans) ;
- ✓ Le dossier de consultation des entreprises pour les projets soumis aux règles des marchés publics ;
- ✓ Une notice explicative rappelant les études préalables réalisées (ou le cas échéant les études à effectuer), le contexte (besoins à satisfaire, enjeux, problèmes rencontrés...), la durée, le coût ;
- ✓ La délibération de l'assemblée délibérante approuvant le projet, sollicitant l'accompagnement financier du Département et adoptant le plan de financement ;
- ✓ Le plan de financement faisant apparaître les subventions sollicitées ou obtenues des divers partenaires financiers, ainsi que le cas échéant les notifications de rejet d'une demande de co-financement ;
- ✓ Les études préalables réalisées (étude d'opportunité, étude de faisabilité, étude d'impact, etc) ;
- ✓ Le calendrier prévisionnel de réalisation des travaux ou, le cas échéant, des études (date de démarrage et date d'achèvement prévisionnelles de l'opération) ;
- ✓ Une copie de l'attestation de dépôt du Permis de Construire, ou Permis d'aménager, pour les projets de construction ou réhabilitation de bâtiments et équipements publics ;
- ✓ Un RIB du maître d'ouvrage.

Selon la spécificité du dossier, des pièces complémentaires pourront être demandées (cf. Fiches-pratiques).

Téléchargement de la fiche : www.somme.fr

